

REPUBLIQUE POPULAIRE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 77-174 du 27 Juillet 1977

chargeant le Camarade ADJO BOKO Ignace, Conseiller Technique à l'Economie, de l'intérim du Camarade GADO Girigissou, Directeur de Cabinet du Président de la République.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,  
CHEF DE L'ETAT, CHEF DU GOUVERNEMENT,

- VU la Proclamation du 26 Octobre 1972 ;
- VU le Décret N°76-26 du 30 Janvier 1976, portant formation du Gouvernement ;
- VU le Décret N°76-46 du 19 Février 1976, déterminant les services rattachés à la Présidence de la République et fixant les attributions des Membres du Gouvernement,

DECRETE :

ARTICLE 1er - Pour compter du 27 Juillet 1977, le Camarade ADJO BOKO Ignace, Conseiller Technique à l'Economie, est chargé de l'intérim du Directeur de Cabinet du Président de la République, pendant l'absence du Camarade GADO Girigissou.

ARTICLE 2 - Le présent décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à COTONOU, le 27 Juillet 1977

Pour le Président de la République,  
le Ministre de l'Industrie et de l'Artisanat  
chargé de l'intérim,



Barthélémy OHOUENS

AMPLIATIONS : PR 8 CS 6 CNR 4 SGG 4 SPD 2 Ministères 15 EN-UNB-FASJEP 6 DPE-DGAJL-  
INSAE 6 IGE et ses Sections-DCCT-ONEPI-Gde Chanc. 5 JORPB 1.